

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50

Date de convocation : 14/12/2022

Date d'affichage :

Objet : Frais de déplacement des élus

L'an deux mil vingt-deux, le 16 décembre à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente située à Lozanne (69), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	Excusé
	AVB	CHEVALIER Armelle	Excusée
x	AVB	DAUMAS Nathalie	Excusée
x	AVB	DECEUR Patrice	Excusé
x	AVB	FROMENT Benoît	
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	Excusé
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	Excusée
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	X
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
x	CCBPD	FLAMAND Guy	
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	X
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	Excusée
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	Excusé
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	Excusé
x	CCDSV	FORNES Christine	X
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	
	CCDSV	VALLOS Frédéric	Excusée
x	MBA	COGNARD Jean-François	Excusé
	MBA	DARMEDRU Brigitte	Excusée
x	MBA	MANTOUX Guy	Excusé
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	Excusé
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	Excusée
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	Excusé
x	CCPA	FORT Frédéric	Excusé
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	Excusé
	CCSB	MIGUET Frédéric	X
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	X
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	Excusé
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	Excusé
	SMIDOM	BIGOT Agnès	Excusée
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	Excusé
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	X
x	SMIDOM	VIOT Dominique	Excusé

Le Président rappelle que les Comités Syndicaux ont lieu à chaque fois dans une commune du territoire du Sytraival, ce qui engendre pour les élus membres du syndicat, et venant d'autres collectivités, des frais de transport.

Le Président propose que ces frais de transport soient pris en charge par le SYTRAIVAL, selon le taux d'indemnités kilométriques fixés par l'arrêté ministériel du 14/03/2022 modifiant l'arrêté du 03/07/2006 revalorisé suivant la nouvelle législation en vigueur, à conditions que ces frais ne soient pas déjà pris en charge par leur collectivité territoriale.

Il aura lieu de recourir au maximum au covoiturage.

Le barème en vigueur est le suivant :

Puissance du véhicule	Jusqu'à 2 000 kms	De 2001 à 10 000 kms	Au-delà de 10 000 kms
5 CV et moins	0.32 €	0.40 €	0.23 €
6 – 7 CV	0.41 €	0.51 €	0.30 €
8 CV et plus	0.45 €	0.55 €	0.32 €

Les frais seront remboursés sur présentation d'une note de frais et de la carte grise du véhicule correspondante.

Le comité syndical après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la prise en charge des frais de déplacement des élus lors des comités syndicaux.

Transmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le :

**Le secrétaire,
Olivier MANDON**

**Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN**